Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2018/75

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2018

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF N°2 AUX TARIFS 2018/2019

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 septembre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,*
Vu *les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*
Vu *la délibération CA2018 /46 du 8 juin 2018 portant approbation des tarifs 2018/2019,*
Vu *la délibération CA2018 /61 du 6 juillet 2018 portant approbation de l'additif n°1 aux tarifs 2018/2019,*

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ ADOPTE l'additif °1 aux tarifs 2018/2019 *(tel que défini en document ci-joint à la présente délibération).*

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 07 septembre 2018.

Nombre de membres présents	**22**
Nombre de membres représentés	**11**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**33**
Nombre de votes pour	**33**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 02/10/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 24/09/2018